



Championnats LFBB Jeunes 2017

Étape Argent du YBJMC

Dates

11 et 12 février 2017

Lieu

Centre Sportif de Eghezée
Rue de la Gare 5
5310 Eghezée

Séries

U10 (MiniBad) - U11 - U13 - U15 - U17

Samedi : 9h00 à 21h00

Dimanche : 9h00 à 18h00

Une remise des prix se fera à la fin du tournoi.

Critères de qualification

- U10 (MiniBad) : Né(e) en 2008 ou plus tard
- U11 : Né(e) en 2007 ou 2008
- U13 : Né(e) en 2005 ou 2006
- U15 : Né(e) en 2003 ou 2004
- U17 : Né(e) en 2001 ou 2002

Par discipline, il n'est autorisé de jouer que dans une seule catégorie d'âge.

Comité organisateur

Secrétaire du tournoi :

Stéphane NICODÈME
0476 945 666
Rue Tavalle 122/5
4400 Flemalle
championnats@lfbb.be
Alexis DINJART

Juge-arbitre :

Responsable contrôle anti-dopage :

Didier LOOZE

Membres :

Olivier DE NIEUPOORT
Anouk COLBRANT

Inscriptions

Ouverture des inscriptions :

Samedi 31 décembre 2016, à 10h00, exclusivement
via le site
[HTTP://LFBB.TOURNAMENTSOFTWARE.COM](http://LFBB.TOURNAMENTSOFTWARE.COM)

Clôture des inscriptions :

Vendredi 27 janvier 2017, à 23h59 ou
anticipativement si le quota de matches est atteint.

Désinscriptions :

Vendredi 27 janvier 2017, à 23h59.
**ATTENTION : Les désinscriptions qui se feront après
cette date devront être justifiées.**



Remarques :

- **Inscriptions réservées aux joueurs LFBB.**
- Dans les catégories simples garçons et simples filles, la compétition se déroulera en poules. Les qualifiés seront versés dans un tableau final en compagnie des têtes de série désignées au tirage au sort.
- Les doubles seront joués en élimination directe.
- 3 disciplines maximum par joueur.

Tirage au sort

Mercredi 1^{er} février 2017, à 18h00, rue du Try Saint-Denis 18, à 5081 La Bruyère

Horaires

Les premières heures de match seront disponibles sur le site
[HTTP://LFBB.TOURNAMENTSFTWARE.COM](http://LFBB.TOURNAMENTSFTWARE.COM)

Volants

Les Yonex Aerosensa 10 seront les volants officiels de ce tournoi et seront en vente dans la salle. Ceux-ci seront offerts à partir des demi-finales.

Droits d'inscription

- 8€ par discipline.
- Le fait de s'inscrire entraîne l'obligation de s'acquitter du montant de l'inscription sauf cas prévus dans l'article BBF 112.

Que faire en cas d'absence ?

En cas d'absence à un tournoi, **même partielle**, il est :

1. impératif de prévenir le secrétaire du tournoi ;
2. obligatoire de transmettre un justificatif valable auprès de M. Jacques Vanhoudt, dont l'adresse est reprise ci-dessous, par courrier postal ou par email **endéans les 5 jours ouvrables qui suivent la fin du tournoi**. Il est le seul habilité à recevoir les justificatifs (Art. 16.4 des Règlements disciplinaires)

Jacques VANHOUDT
vanhoudt@lfbf.be
Rue des Cytises 29
4460 Grâce-Hollogne

Notez qu'une absence partielle ou complète entraîne le retrait de tous les tableaux de la compétition (Art. 16.3 des Règlements disciplinaires).



Que faire en cas d'accident ?

Un formulaire de déclaration d'accident est téléchargeable sur WWW.LFBB.BE/PAGE/ACCIDENT et devrait être disponible dans les salles des clubs reconnus par la LFBB.

1. Complétez les feuillets (A) à compléter par le déclarant et faites les signer par un responsable de votre club.
2. Remplissez le feuillet (B) avis aux victimes d'un accident ou à leurs parents en apposant une vignette de la mutualité et en marquant votre accord en pied de page.
3. Lors de votre visite médicale, n'oubliez pas de faire remplir le feuillet (C) certificat médical par le médecin traitant.
4. Envoyez la déclaration d'accident au secrétariat de la LFBB **dans les 6 jours ouvrables qui suivent l'accident** par email via secretariat@lfbb.be ou par courrier postal à l'adresse Boulevard Henri Rolin 3/5, 1410 Waterloo

Nous procéderons à la vérification de votre affiliation et transmettrons votre déclaration à notre assureur Ethias.

Rappels et règlements spécifiques

- Tournoi autorisé par la LFBB.
- Le joueur, en s'inscrivant, reconnaît avoir pris connaissance du règlement du tournoi.
- Le tournoi se déroulera selon les règlements BBF et les articles LFBB. Tous les articles desdits règlements seront d'application et seront tous, individuellement, des mentions de l'invitation. En cas de manquement, la Cellule Compétitions sera autorisée à appliquer les règlements et les sanctions qui en découleraient pour chaque article de règlement ou mention non respecté.
- Les joueurs doivent être en ordre d'affiliation auprès de la LFBB le jour de leur inscription suivant l'article BBF 111 qui sera de stricte application. Toute inscription non conforme sera refusée avec avis au joueur.
- Les inscriptions sont acceptées à partir du **samedi 31 décembre 2016 (10h00)** et chaque joueur d'une paire de double doit confirmer individuellement son inscription. Les paires complètes seront validées. Les joueurs inscrits avec X et non regroupés seront mis en réserve.
- Les récréants ne peuvent pas s'inscrire au tournoi.
- L'inscription rend le paiement obligatoire sauf les cas prévus par l'article BBF 112.
- Un joueur peut s'inscrire dans 3 disciplines maximum. Par discipline, il n'est autorisé que de jouer dans un seul classement (Art. BBF 114)
- Le nombre de matches étant limité, le comité organisateur se réserve le droit de refuser les inscriptions les plus tardives ainsi que de prendre toutes les actions nécessaires au bon déroulement du tournoi, tout en respectant les règlements (Art. BBF 109)
- Au cas où le nombre d'inscriptions serait insuffisant, on jouera en poule(s) ou la discipline sera annulée ou couplée à une série supérieure.
- Il ne sera pas tenu compte des desideratas des joueurs lors de la confection des horaires.
- Les joueurs sont priés d'être présents dans la salle et prêts à jouer 30 minutes avant chacun de leur match. L'heure du premier match sera communiquée par email et sur le site [HTTP://LFBB.TOURNAMENTSOFTWARE.COM](http://LFBB.TOURNAMENTSOFTWARE.COM)

- Tout joueur prenant des médicaments doit, dès son arrivée, fournir au responsable anti-dopage ou au juge-arbitre une attestation médicale sous enveloppe fermée indiquant le traitement suivi et la récupérer à la fin de son tournoi auprès du juge-arbitre.
- Le joueur, en s'inscrivant, accepte le contenu du décret du 20/10/2011 relatif à la lutte contre le dopage.
- Les joueurs ne peuvent quitter la salle sans l'autorisation du juge-arbitre, sous peine de sanction.
- Le coaching étant autorisé, les joueurs doivent désigner leur coach au début de chaque match à l'adversaire ainsi qu'à l'arbitre.
- La tenue réglementaire est de rigueur (Art. BBF 117 et 118). Les semelles de couleurs ne sont pas autorisées dans la salle.
- L'article BBF 109.4.k sera d'application (droit à l'image)
- La rue de la Gare sera bloquée le dimanche pour le marché.

Taille des tableaux (à titre indicatif)

- Un maximum de **450** matches est envisagé pour cette édition, répartis de la manière suivante :
- Cette répartition pourra être adaptée par l'organisateur.

	U10	U11	U13	U15	U17
SM	10	32	32	32	32
SD	10	32	32	32	32
DM		16	16	16	16
DD		16	16	16	16
Mx		16	16	16	16